



FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2024-2025

NOM..... PRENOM : NIVEAU :
DATE DE NAISSANCE :/...../..... Si mineur RESPONSABLE LEGAL :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TEL :/...../...../...../..... PORT :/...../...../...../..... @ :
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : TEL :/...../...../...../.....

1. Forfaits / Cartes

Du 04/09/2024 au 24/06/2025, jours fériés inclus (hors périodes de vacances scolaires) soit 34 séances.

Cotisation :

☐ 65€ (moins de 18 ans) ☐ 85€ (plus de 18 ans)

Licence fédérale :

☐ Licence fédérale 25€ pour les moins de 18 ans ou 36€ pour les plus de 18 ans. **Obligatoire à Kerguelen pour les cavaliers à Double Poneys et Chevaux.**

☐ Je ne souhaite pas souscrire à la licence fédérale, ayant déjà pris une complémentaire couvrant mon enfant montant à shetland en cas d'accident survenant lors de la pratique au centre équestre de Kerguelen.

Cours Shetlands / poneys B :

- ☐ Forfait 1 heure /semaine : 650€
- ☐ Forfait 2 heures /semaine : 1180€
- ☐ Forfait annuel Baby : 450€
- ☐ Carte 10 séances collectives : 220€

Cours grands poneys / chevaux :

- ☐ Forfait 1 heure /semaine : 699€
- ☐ Forfait 2 heures /semaine : 1260€
- ☐ Carte 10 séances collectives : 250€
- ☐ Carte 10 cours particuliers: 340€

CRENEAUX CHOISIS

Montant total de€

Règlement : ☐ Chèques ☐ Espèces ☐ Virement

L'inscription n'est définitive qu'au règlement de la cotisation, du forfait annuel et de la présente fiche d'inscription complétée.

2. Relevé Identité Bancaire

IBAN FR76 3000 4002 5700 0104 4509 562 – BIC BNPAFRPPXXX

3. Règlement intérieur

Afin que votre activité se déroule au mieux, nous vous rappelons que :

- ❖ **EQUIPEMENT OBLIGATOIRE** : casque (ou bombe) aux normes, bottes (ou boots + mini chaps) et protection dorsale (CSO + CROSS) ;
- ❖ **EQUIPEMENT CONSEILLE** : gants, cravache, éperons (à partir du Galop 5) ;
- ❖ Pensez à marquer votre nom sur votre matériel ;
- ❖ En dehors des heures de cours, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou leurs ayants droits ;
- ❖ Il est interdit de fumer dans la structure ;
- ❖ L'utilisation du portable est **strictement interdite** dans les écuries intérieures et à proximité des chevaux ;
- ❖ Pour des raisons de sécurité, les chiens mêmes tenus en laisse, ne sont pas autorisés dans la structure ;
- ❖ **Pour les cavaliers au forfait, seules 3 séances sont rattrapables, quelles que soient les raisons.** Pour cela, la séance doit être décommandée 24h à l'avance et rattrapée avant la fin du forfait. L'annulation du cours ainsi que l'inscription en rattrapage (sur un autre cours de même niveau) devront être pris en ligne **sur votre compte client CAVASOFT** (lien transmis lors de votre inscription). En cas d'arrêt de longue durée en raison d'une blessure, il faudra voir avec les responsables quels arrangements sont possibles.
- ❖ **Pour les cavaliers à la carte**, les inscriptions en cours se font en ligne **sur votre compte client cavasoft** jusqu'à 24h avant le cours. Les annulations devront se faire de même, 24h avant la séance, sinon elle sera débitée de la carte.

4. Autorisations

- ☐ Droit à l'image : « J'autorise Kerguelen équitation à éventuellement utiliser, reproduire et communiquer des photos de mon enfant/moi dans le cadre des activités équestres, quel que soit le support de communication utilisé. Et ce uniquement à des fins de valorisations des activités équestres et ne portant pas atteinte à la vie privée ou à la réputation du sujet.
- ☐ Je soussigné(e).....donne autorisation aux responsables du Centre Equestre de Kerguelen de faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et du contrat d'assurance inclus dans la licence fédérale.

Fait à, le/...../..... Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »